

Un après-Poutine se prépare-t-il derrière les « Tours » du Kremlin ?

La Russie est entrée dans une période d'incertitude, alimentée par des spéculations sur l'état de santé de Vladimir Poutine. Selon des experts, le chef de l'État « ne sera bientôt plus en mesure d'exercer ses fonctions ».

De notre correspondant à Moscou, Nathalie Ouvaroff

1 La santé du chef de l'État

Ce n'est, certes, pas la première fois que des rumeurs circulent sur la santé de Vladimir Poutine. Mais, cette fois-ci, elles sont corroborées par des photos et des vidéos qui montrent le visage bouffi du maître du Kremlin et les raideurs dans ses membres supérieurs. Valeri Soloviev, politologue très bien informé, a affirmé, lors d'une émission à la radio Écho de Moscou, que Poutine était atteint soit de la maladie de



Selon des observateurs, l'état de santé de Vladimir Poutine pourrait le contraindre à quitter le pouvoir. Photo AFP

Parkinson, soit d'un cancer de la moelle épinière. Des informations reprises par les médias d'opposition et plus délicatement par certains commentateurs travaillant pour les médias d'État. Selon Valeri Soloviev et Stanislas Belkovski, autre expert, un transfert de pouvoir à l'issue imprévisible est en marche à cause de la maladie de Poutine, « qui ne sera bientôt plus en mesure d'exercer ses fonctions ». Cet affaiblisse-

ment du chef de l'État s'accompagne du renforcement de la lutte des clans qui forment son entourage, expliquant des incohérences et contradictions dans la politique du pays.

2 Les « arrangements » constitutionnels et législatifs

Les députés russes ont voté, il y a quelques jours, un projet de loi qui garantit une immunité judiciaire

aux anciens présidents de la République, après la fin de leur mandat, ainsi qu'à leur famille. Seules exceptions, les cas de haute trahison ou de crime grave, et selon une procédure très complexe. Si ces amendements n'ont aucune raison d'être dans une situation normale, dans une situation exceptionnelle, ils ont pour but d'assurer une transition paisible et une immunité dans tous les cas de figure.

3 L'affaire Navalny

Refus de diligenter une enquête indépendante pour faire toute la lumière sur l'empoisonnement du chef de l'opposition, suivi de démentis et d'accusations absurdes contre l'Allemagne, « qui a empoisonné Navalny, sauvé de justesse par les médecins d'Omsk » selon Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères : la gestion de cette affaire témoigne des tensions tant au sommet de l'État qu'au sein des « siloviks », ces dirigeants influents des ministères liés au maintien de la sécurité.

4 La crise sanitaire

Alors qu'au printemps, après de longues hésitations, les autorités russes étaient finalement parvenues, tant bien que mal, à contrôler le coronavirus, elles paraissent main-

tenant complètement dépassées par la pandémie de covid-19. Le maire de Moscou, qui avait su imposer une quarantaine stricte, est muet, alors que le nombre de personnes contaminées augmente fortement. Certes, le masque et les gants sont obligatoires dans les transports et magasins, et un certain nombre de manifestations ont été interdites, mais les commerces, restaurants et cafés restent ouverts...

Quant aux trois candidats vaccins, dont « le spoutnik » comparé par Poutine au premier engin envoyé dans l'espace, ils ne soulèvent pas l'enthousiasme de la population ni celui des pays étrangers.

5 Une diplomatie chaotique

La diplomatie, chasse gardée du chef de l'État, dont le but était le renforcement de la position de la Russie dans l'espace post-soviétique est devenue tout à fait incompréhensible. La décision de laisser pourrir la situation au Bélarus est dangereuse et risque de provoquer des affrontements sanglants qui auront des conséquences désastreuses, non seulement à Minsk mais aussi à Moscou. Quant à l'abandon de l'Arménie, pour conserver de bonnes relations avec Ankara, il remet en cause la fidélité de la Russie à ses alliances.

Et aussi

Le Drian attend « des actes » de la Turquie



Photo EPA

La France attend « des actes » de la part de la Turquie en amont du Conseil européen de décembre qui abordera la question de nouvelles sanctions contre Ankara, a déclaré, dimanche, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. « Il ne suffit pas que depuis deux ou trois jours, on constate des déclarations apaisantes du président Erdogan, il faut des actes », a-t-il souligné dans l'émission Le Grand Jury RTL Le Figaro/LCI, alors que le dirigeant turc a appelé, samedi, l'Union européenne au dialogue.

L'opposition algérienne accuse Macron « d'ingérence »



Photo AFP

L'engagement du président français Emmanuel Macron, formulé vendredi, dans un entretien à l'hebdomadaire Jeune Afrique, de « tout faire » pour aider son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune « afin que la transition réussisse en Algérie », a été vivement critiqué dans les rangs de l'opposition locale, qui l'a perçu comme une « ingérence » dans les affaires du pays. Emmanuel Macron « se croit autorisé à distribuer des certificats de légitimité aux dirigeants des indigènes que nous sommes », a condamné le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un des principaux partis de l'opposition laïque.

14 combattants pro-Iran tués dans des raids aériens sur l'est de la Syrie

Au moins 14 combattants de milices pro-Iran, en majorité irakiens, ont été tués dans des raids aériens nocturnes visant leurs positions dans l'extrême est de la Syrie en guerre, a rapporté, dimanche, une ONG. Les frappes, menées samedi soir dans la province de Deir Ezzor, à la frontière avec l'Irak, ont été imputées à Israël par l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Un porte-parole de l'armée israélienne s'est refusé à tout commentaire.



Du 23 novembre
au 23 décembre 2020*

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

SUR LA CHARTE D'ENGAGEMENTS DE SNCF RÉSEAU RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES LORS DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Pour prendre connaissance et donner votre avis sur les propositions de SNCF Réseau, élaborées à partir des contributions d'élus locaux et de représentants associatifs, connectez-vous à l'adresse :

<https://www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation>

La synthèse des observations recueillies, ainsi que la charte formalisée seront adressées pour approbation aux préfets de département et publiées sur le site internet de SNCF Réseau.



*En application des dispositions du décret EGALIM n°2019-1500 du 27 décembre 2019.